

La mobilité intergénérationnelle de la formation et du revenu en Suisse: comparaison entre Suisses et immigrés

Plus de 20% de la population suisse est étrangère, c'est le taux le plus élevé de l'OCDE¹ après le Luxembourg. La croissance et la structure démographique de la population de notre pays sont principalement influencées par l'immigration. Il est donc primordial de chercher à savoir si la Suisse peut garantir l'égalité des chances et l'ascension sociale des groupes ethniques les moins privilégiés. Les résultats de l'étude présentée ici montrent que les enfants issus de l'immigration et dont les parents sont faiblement qualifiés utilisent mieux les possibilités de formation qui leur sont offertes que les enfants suisses. D'un autre côté, la mobilité du revenu est légèrement plus faible chez les étrangers que chez les Suisses.

Favoriser et garantir une égalité des chances aussi grande que possible constitue un des défis majeurs que doivent relever la Suisse et ses institutions². En fonction de leurs capacités, les citoyens doivent avoir les mêmes possibilités au sein de la société. Cette exigence correspond au postulat de justice, mais pas seulement. En effet, il est beaucoup plus important, d'un point de vue économique, que les citoyens capables et talentueux ne soient pas freinés ou empêchés dans leur évolution en raison du contexte familial ou de leur appartenance ethnique. Ainsi, une littérature économique et sociologique toujours plus abondante se préoccupe de savoir dans quelle mesure le statut d'une personne dépend de celui de ses parents. Si cette corrélation est étroite, la société est considérée comme (socialement) peu mobile.

Les résultats qui concernent la Suisse ont nettement montré jusqu'ici que les qualifications scolaires et le statut de l'enfant dépendent fortement de la situation socio-économique de ses parents³. On cherchera donc à savoir si la Suisse est immobile en ce qui concerne la transmission héréditaire de la formation et du revenu. De plus, on se concentrera sur les différences éventuelles qui peuvent exister en matière de mobilité sociale entre différents groupes ethniques⁴.

Données et méthode

Diverses valeurs ont été utilisées pour mesurer la formation et le revenu des parents et de leurs enfants. Le recensement de la population de 2000 a été mis à contribution pour mesurer la mobilité intergénérationnelle en matière de formation. Afin d'obtenir l'échantillonnage le plus représentatif possible, on a pris en compte les jeunes âgés de 17 ans, les enfants et leurs

parents pouvant ainsi être identifiés dans le même ménage. On a fait une distinction entre les Suisses et les jeunes immigrés de deuxième génération. Le niveau de formation des jeunes a été classé en trois catégories:

- *faible*: les jeunes qui n'ont pas achevé leur scolarité obligatoire ou qui n'ont pas suivi d'autres écoles ou fait un apprentissage à la fin de leur scolarité obligatoire;
- *moyen*: les jeunes qui effectuent un apprentissage ou fréquentent une école ne menant pas à la maturité;
- *élevé*: les jeunes qui fréquentent une école de maturité ou une haute école.

Le Panel suisse des ménages (PSM) des années 1999 à 2003 et l'Enquête suisse sur la population active (Espa) de 1991 à 2003 ont été utilisés pour mesurer la transmission intergénérationnelle du revenu. Ce dernier pouvant varier fortement selon les périodes de l'existence, on a pris la moyenne du salaire annuel calculée sur le plus grand nombre possible d'années. On a aussi évalué l'incidence de l'âge. L'analyse s'est limitée aux membres de la famille de sexe masculin. Le revenu des fils de 25 à 55 ans exerçant une activité lucrative est comparé à celui de leurs pères. Comme le revenu de ces derniers ne figure pas directement dans le PSM, il a été estimé à l'aide des différentes caractéristiques qu'une personne a données sur son père dans le PSM (p. ex. 8 indicateurs de formation, 9 indicateurs professionnels, nationalité). Ces indicateurs, confrontés aux liens correspondants de l'Espa, ont permis d'établir le revenu des pères. Contrairement à l'étude sur la mobilité en matière de formation, l'appartenance ethnique d'une personne est déterminée par sa nationalité dans l'analyse qui concerne la transmission de son revenu. Il n'a donc pas été possible de faire de distinction entre la première et la deuxième génération dans ce cas.



P^r Regina T. Riphahn
Chaire de Statistique et de recherche empirique en économie, université d'Erlangen-Nuremberg



Philip C. Bauer
Département de Statistique et d'économétrie, Wirtschaftswissenschaftliches Zentrum, université de Bâle

Une mobilité de la formation supérieure chez les immigrés de deuxième génération

Le graphique 1 met en évidence la probabilité qu'un enfant fréquente une école de maturité, en relation avec le niveau de formation de ses parents. Afin d'analyser de la manière la plus fiable possible l'effet de la formation des

1 OCDE (2004).

2 Article 2, chiffre 3, Constitution fédérale.

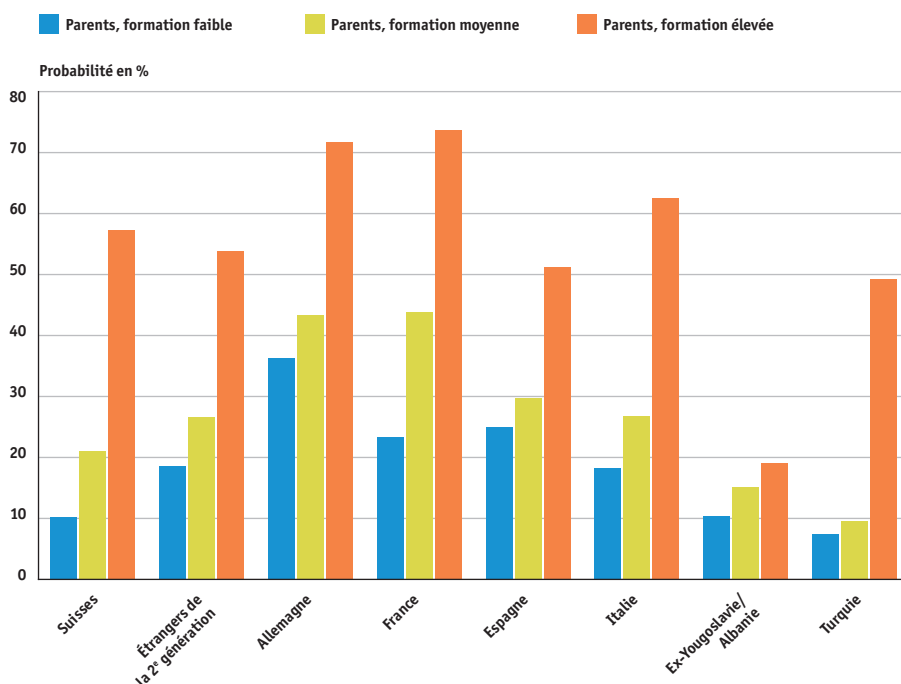
3 OCDE (2002), Joye et al. (2003), Meunier (2006).

4 Bauer et Riphahn (2006a, 2006b, 2007), Bauer (2006).

Graphique 1

Influence de l'origine et du niveau de formation des parents sur la mobilité en matière de formation en Suisse

Probabilité de fréquenter une école de maturité en %



Source: Riphahn, Bauer / La Vie économique

parents, on a calculé un grand nombre d'autres facteurs pouvant influencer la formation des enfants (p. ex. le nombre des frères et sœurs, le sexe de l'enfant, la religion, la situation professionnelle du père et de la mère, les caractéristiques du canton). Les facteurs contrôlés ont été maintenus constants dans les prévisions.

Les résultats montrent, de manière générale, que l'influence de la formation des parents est plus forte chez les Suisses que chez les immigrés de deuxième génération. La probabilité qu'un enfant suisse issu d'une famille

faiblement formée (aucun des deux parents n'a joui d'une formation professionnelle ou dans le tertiaire) fréquente une école de maturité est de 10,2%, celle des enfants de deuxième génération de 18,6%. De même, pour les enfants dont les parents ont un niveau de formation moyen, les chances des enfants étrangers de la deuxième génération sont plus élevées (27%) que pour les Suisses (21%) en ce domaine. Dans le cas où les parents ont bénéficié d'une formation élevée, l'enfant suisse a, avec 57% environ, une probabilité sensiblement plus importante de suivre une école de maturité qu'un autre issu d'une famille non suisse (54%).

Ces résultats présentent deux facettes: d'une part, il semble que les enfants étrangers de la deuxième génération venant des couches peu formées – mais aussi celles de formation moyenne – tirent davantage profit de leurs chances de se former que les enfants suisses dans la même situation. D'autre part, les chances de se former des enfants suisses et étrangers de la deuxième génération s'équilibrent si le niveau de formation des parents augmente. Ce dernier exerce une influence plus forte sur la réussite scolaire des enfants suisses que sur celle des enfants étrangers de deuxième génération. Chez les Suisses, un enfant issu d'une famille au bénéfice d'une formation a 5 fois plus de chances de fréquenter une école de maturité qu'un enfant issu d'une famille peu formée. Le rapport est de 3 à 1 pour les enfants de la deuxième génération.

Le graphique 1 reflète les probabilités des nationalités sélectionnées. On constate que les enfants de deuxième génération provenant des quatre pays choisis dans l'UE (Allemagne, France, Italie et Espagne) sont ceux qui – quasiment sans exception – ont les plus fortes probabilités de fréquenter une école de maturité. Les Espagnols constituent la seule exception, puisque leurs enfants issus de ménages bien formés ont moins de probabilités (51%) de suivre une école de maturité que les Suisses (57%).

En revanche, les enfants étrangers de la deuxième génération venant d'ex-Yougoslavie et de Turquie ont moins de chances d'être formés que les enfants suisses. Les enfants d'ex-Yougoslavie venant de ménages peu formés sont la seule exception: la probabilité qu'ils fréquentent une école de maturité correspond à celle des enfants suisses de même niveau.

Pour ce qui est de l'importance qu'il convient d'accorder à la formation des parents pour la réussite scolaire de leurs enfants, on peut souligner le point suivant: la formation des parents est la moins pertinente chez les enfants d'ex-Yougoslavie, d'Allemagne et d'Espagne. La probabilité de fréquenter une

Encadré 1

PNR 52 «L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation»

Le Programme national de recherche PNR 52 «L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation» s'est fixé comme objectif d'analyser les conditions de vie des enfants, des jeunes et de leurs familles en relation avec l'alliance des générations. Il convient d'examiner les mesures à prendre en politique et dans l'administration et de poser les bases d'une politique de la famille moderne. Ce programme renferme 29 projets de recherche et sera achevé en 2008.

Le PNR 52 prévoit la publication de trois rapports:

- celui sur les générations (parution au printemps 2008) sera une synthèse des résultats de la recherche en relation avec les générations, obtenus dans le cadre du PNR 52 et enrichis de données supplémentaires sur divers aspects (les générations dans la politique et l'économie);

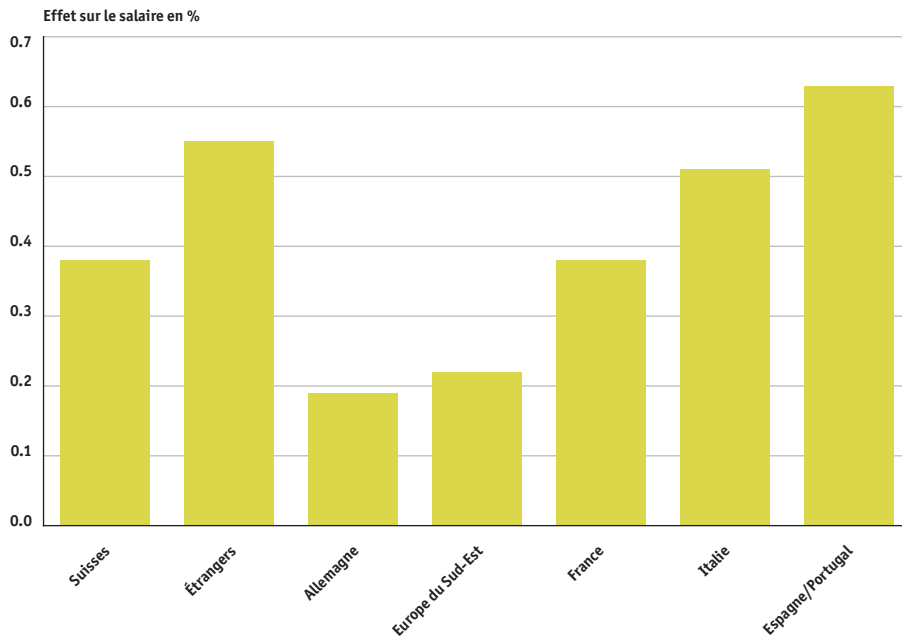
- le rapport sur la situation des enfants et des adolescents est conçu comme un approfondissement des résultats de la recherche du PNR 52 et fournit des données supplémentaires sur l'enfance et la jeunesse à l'Office fédéral de la statistique (OFS), au Panel suisse des ménages (PSM) et à l'enquête zurichoise sur les enfants et les jeunes (paru au printemps 2007);
- l'agenda politique sera un résumé des exigences politiques et des recommandations du programme. Les messages du PNR 52 seront transmis aux décideurs de façon compacte et facilement compréhensible (parution à la fin juin 2007, commande auprès de www.nfp.52).

Pour de plus amples informations: Dominik Büchel, chargé de valorisation PNR 52, Advocacy AG, Bâle, buechel@advocacy.ch, 061 268 99 99.

Graphique 2

Mobilité en matière de revenu en Suisse selon l'origine

Hausse du salaire du fils en % en cas de hausse du salaire du père de 1%

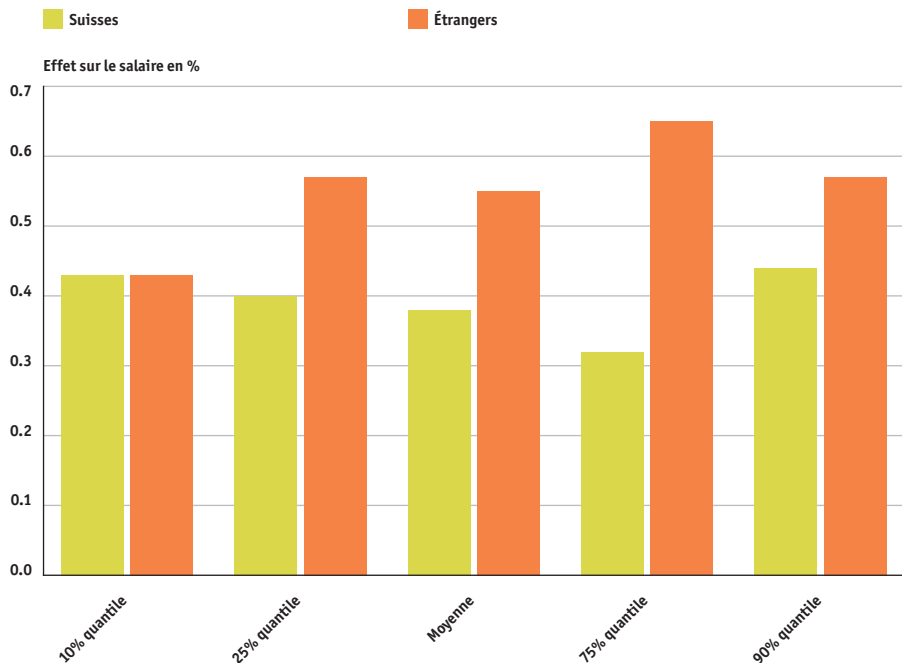


Source: Riphahn, Bauer / La Vie économique

Graphique 3

Mobilité en matière de revenu en Suisse, selon l'origine et la position dans la répartition des revenus

Hausse du salaire du fils en % en cas de hausse de celui du père de 1%



Source: Riphahn, Bauer / La Vie économique

école de maturité est ici deux fois plus élevée pour les couches formées que pour les autres. Cette probabilité est plus de trois fois supérieure chez les Italiens et les Français. Par contre, on trouve de loin la plus grande influence des parents chez les enfants suisses et les Turcs de la deuxième génération. La probabilité de fréquenter une école de maturité

augmente d'un facteur 5,6 et 6,6 parmi ces deux groupes si les parents ont une formation élevée au lieu de faible.

Une mobilité moindre des revenus pour les immigrés

Le graphique 2 présente la force de la transmission intergénérationnelle du revenu en Suisse. Les rectangles font état de la relation entre le revenu (logarithmique) des fils et celui de leurs pères. Ces valeurs (élasticités) indiquent le pourcentage moyen de changement du revenu des fils si celui des pères augmente de 1%⁵. Cette valeur s'élève à 0,46 pour l'ensemble de l'échantillonnage. Si l'on distingue entre les Suisses et les immigrés, on trouve une valeur de 0,38 chez les premiers alors que la corrélation est nettement plus élevée chez les immigrés (0,55). Ceux-ci sont donc moins mobiles au niveau intergénérationnel que les Suisses en ce qui concerne le revenu.

Si, par la suite, on distingue suivant les nationalités, on constate que les Espagnols, les Portugais et les Italiens sont les moins mobiles en ce qui concerne le revenu, autrement dit la corrélation des salaires entre les pères et les fils est étroite. En revanche, chez les Allemands et les Européens du Sud-Est, le revenu des pères ne présente qu'un faible lien avec celui des fils.

Il est, en outre, possible de différencier l'analyse des divers groupes de revenu, que ce soit pour les Suisses ou pour les immigrés. On voit qu'il existe une même corrélation entre les revenus des fils et des pères à tous les niveaux de revenu (voir graphique 3). Les élasticités dans les classes supérieures de revenu augmentent quelque peu chez les étrangers: cela signifie que la mobilité des personnes gagnant bien leur vie se situe au-dessous de la moyenne. À l'exception du 10^e quantile (10% des revenus les plus bas), les étrangers ont une persistance de revenu plus élevée dans tous les quantiles, leur mobilité en la matière est donc inférieure à celle des Suisses. La mobilité intergénérationnelle considérée à travers la répartition du revenu s'avère relativement uniforme pour les Suisses et les personnes ayant un père suisse. Chez les immigrés, ce sont les personnes issues des couches de revenu les plus basses qui présentent la mobilité la plus élevée. Pour ce qui est des immigrés de tous les autres groupes de revenu, la corrélation entre le revenu des enfants et celui des parents est étroite et la mobilité est faible.

Âge de répartition et mobilité en matière de formation

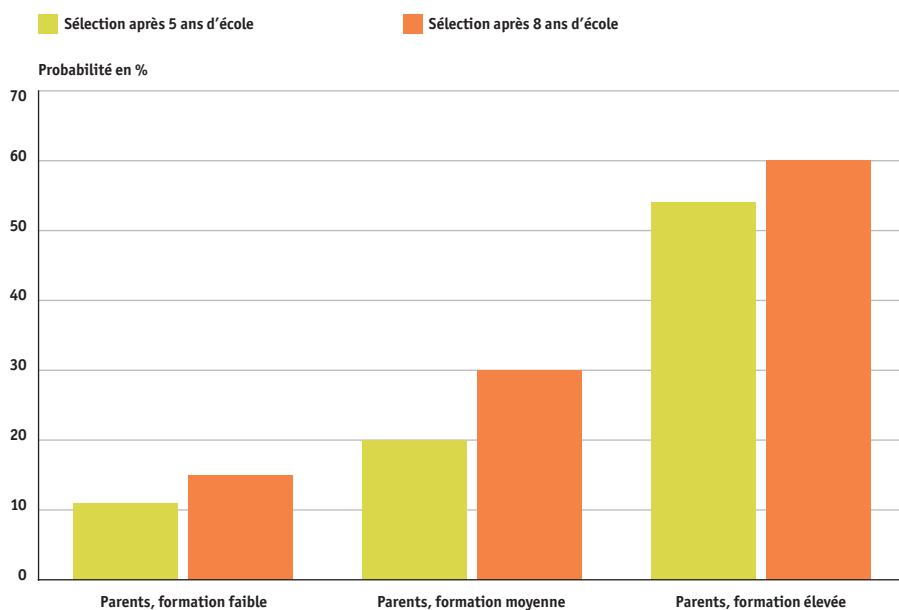
En plus des résultats décrits, on a tenté de mesurer les mécanismes qui influencent la

5 Les filles sont exclues de l'analyse pour des raisons de méthode.

Graphique 4

Influence de l'âge de répartition et du niveau de formation des parents sur la mobilité en matière de formation en Suisse

Probabilité de fréquenter une école de maturité en %



Source: Riphahn, Bauer / La Vie économique

un tiers plus élevée et passe à 20% lors d'une sélection après cinq ans et à 30% lors d'une répartition après 8 années scolaires. Dans l'ensemble, les effets de la formation sur l'âge de la répartition sont distincts de zéro d'un point de vue statistique si l'on considère les différences relatives. Ainsi, comme on pouvait s'y attendre, l'âge de la répartition semble exercer une influence sur la réussite des études des enfants en fonction du niveau de formation de leurs parents. Plus les enfants sont répartis tardivement dans les filières scolaires, moins l'influence de la formation de leurs parents se fait sentir lors du choix de la filière.

Conclusion

Les résultats montrent une nette dépendance entre la réussite des jeunes en matière de formation et le statut de leurs parents. Ils confirment les études antérieures qui indiquaient que le contexte familial exerçait une influence décisive sur la réussite de la formation et de l'emploi des jeunes. Pour ce qui est de la mobilité de la formation, les enfants de la deuxième génération ne sont, en général, pas défavorisés. Au contraire, ce sont en particulier les enfants d'Allemagne, de France, d'Italie ou d'Espagne de la deuxième génération issus de parents ayant bénéficié d'une faible formation qui tirent le plus profit de leurs possibilités, davantage que les enfants suisses dont les parents sont dans le même cas.

D'un autre côté, la mobilité intergénérationnelle du revenu est plus faible parmi les immigrés que parmi les indigènes. On a trouvé des liens particulièrement forts entre le revenu des parents et celui des enfants chez les immigrés venant d'Italie, d'Espagne et du Portugal. On peut imaginer que la forte mobilité en matière de formation des immigrés âgés de 17 ans à l'époque et mesurée avec les données du recensement de la population de 2000 a pour effet d'augmenter celle qui concerne les revenus au sein des immigrés dès que cette génération est active sur le marché du travail.

En outre, les résultats montrent qu'il y a un lien entre une mobilité intergénérationnelle élevée en matière de formation et la répartition tardive des élèves dans les diverses filières scolaires. Dans le but d'obtenir une plus grande égalité des chances, la répartition des enfants en différentes classes devrait avoir lieu le plus tard possible selon des critères de qualification.

Encadré 2

Bibliographie

- Bauer Philipp et Riphahn Regina T., «Heterogeneity in the Intergenerational Transmission of Educational Attainment: Evidence from Switzerland on Natives and Second Generation Immigrants», *Journal of Population Economics*, 20(1), 2007, p. 121–148.
- Bauer Philipp et Riphahn Regina T., «Education and its Intergenerational Transmission: Country of Origin-Specific Evidence for Natives and Immigrants from Switzerland», *Portuguese Economic Journal*, 5(2), Special Issue on Contemporary Labor Economics, 2006a, p. 89–110.
- Bauer Philipp et Riphahn Regina T., «Timing of School Tracking as a Determinant of Intergenerational Transmission of Education», 2006b, *Economics Letters*, 91(1), p. 90–97.
- Bauer Philipp, *The Intergenerational Transmission of Income in Switzerland: A Comparison between Natives and Immigrants*, WWZ Discussion Paper 0601, 2006.
- *Constitution fédérale de la Confédération suisse*, 1999, CJ/CPO, Berne.
- Joye Dominique, Bergman Manfred Max et Lambert, Paul S., «Intergenerational Educational and Social Mobility in Switzerland», *Swiss Journal of Sociology*, 29(2), 2003, p. 263–291
- Meunier Muriel, «Fonctions de production éducationnelle: le cas de la Suisse», *Swiss Journal of Economics and Statistics*, 142(4), 2006, p. 579–615.
- OCDE, *Education at a Glance*, OECD Indicators, 2002, Paris.
- OCDE, *Trends in International Migration. Continuous Reporting System on Migration: Annual Report (Sopemi)*, OCDE, 2004, Paris.

mobilité. Nous présenterons ici un seul facteur exerçant une influence sur la mobilité en matière de formation, qui est significatif pour la politique éducative, à savoir l'âge auquel les écoliers sont répartis dans les diverses filières scolaires (âge de répartition). On suppose que si on sépare les élèves précocement dans des classes homogènes du point de vue des qualifications, il est plus difficile de mesurer les capacités réelles des enfants; de même, l'influence des parents lors de cette décision pèse davantage que si l'on procède à une répartition plus tardive. Une répartition plus précoce aurait pour conséquence une mobilité plus faible en matière de formation.

Le graphique 4 montre la corrélation qui existe entre l'âge auquel les écoliers sont répartis dans les écoles secondaires, avec la diversité de leurs exigences académiques, et l'importance de la formation des parents dans la réussite scolaire de leurs enfants. Par analogie à l'analyse des chances en matière de formation rapportée ci-dessus, on a fait une distinction selon le niveau de formation des parents. Si on compare la probabilité de fréquenter une école de maturité en fonction de l'âge de la répartition, on constate qu'elle est toujours plus élevée lorsque les enfants sont répartis plus tard – soit après 8 ans d'école au lieu de 5 – dans les différentes filières scolaires. On trouve la plus grande différence de probabilité chez les enfants dont les parents ont un niveau de formation moyen. Ici, la probabilité de fréquenter une école de maturité est environ